



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2023-64**

**Objet :**

**Modification de la composition des commissions  
municipales**

Date de la convocation : 02/11/2023  
Nombre de conseillers en exercice : 18  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 17

Votes	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

**L'an deux mille vingt-trois et le huit novembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.**

**Étaient présents :** ALVERGNE Brice, BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BOURBOUJAS Françoise, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, OULLIE Laurent, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, CLAVEL Inès, ORTUNO Thierry, MANDON Éric, CUTANDA Josette

**Étaient absents excusés :**

VALERO Fanny donne pouvoir à CUTANDA Josette, MARY Julien donne pouvoir à OULLIE Laurent, CORIA Mathieu donne pouvoir à MANDON Eric, REKKAB Claude donne pouvoir à CLAVEL Inès

**Absent :**

BONNET Cendrine

---

En séance du 1<sup>er</sup> juillet 2020, dans sa délibération 23-2020, le Conseil municipal a procédé à la création de commissions de travail sur la base des différentes compétences attribuées à la Commune.

Pour rappel, huit commissions ont été créées et se décomposent de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> commission : **Finances**
- 2<sup>ème</sup> commission : **Infrastructures, équipements, sécurité et accessibilité**
- 3<sup>ème</sup> commission : **Aménagement urbain et projets structurants**
- 4<sup>ème</sup> commission : **Environnement, cadre de vie, économie et patrimoine**
- 5<sup>ème</sup> commission : **Festivités et vie associative, culture et sport**
- 6<sup>ème</sup> commission : **Actions sociales et projets intergénérationnels**
- 7<sup>ème</sup> commission : **Ecoles, affaires scolaires et périscolaires**
- 8<sup>ème</sup> commission : **Communication, démocratie participative**

Pour rappel, les membres siégeant de droit sont les suivants : MANDON Éric, BONIOL Karine, RENOUARD Nathalie, CUTANDA Josette, PARRA Christophe, ORTUNO Thierry

Sur proposition de Monsieur le Maire, il convient de désigner Monsieur Julien MARY et Madame Daniele DESCAMPS, comme membres de la 5<sup>ème</sup> commission « Festivités et vie associative, culture et sport ».

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** : La modification de la composition des commissions municipales

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, le 8 novembre 2023

Le Maire  
Thibaut Barral

